

Accueillir une nouvelle personne sur sa ferme

PUBLIC CIBLE

Agriculteur.ices installé.es en région Aura souhaitant accueillir une personne sur leur ferme, dans un but de transmission de leurs savoir-faire agricoles (en particulier dans le cadre du dispositif 103 de la région Aura).

OBJECTIFS

L'objectif étant que l'apprenant.e puisse se saisir des dimensions réglementaires d'employeurs et de se préparer à la transmission de ses savoir-faire agricoles

ENJEUX

Afin d'assurer le renouvellement des générations en agriculture, dans le cadre de la programmation FEADER 2023-2027, la Région Auvergne-Rhône-Alpes ouvre sur son territoire un dispositif 103 « Transmettre mon savoir-faire agricole ». Le cahier des charges du dispositif 103 implique que le bénéficiaire de cette aide réalise préalablement une formation « Accueillir une nouvelle personne sur son exploitation ». L'Addear de l'Ain est habilitée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour réaliser cette formation pour la région Aura.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

- Identifier ses propres motivations et objectifs de transmission de savoir-faire agricoles
- Identifier les moyens nécessaires pour accueillir une nouvelle personne sur sa ferme
- Se saisir des dimensions réglementaires d'employeurs
- Santé et sécurité au travail : prévenir et agir
- Bien vivre les relations employeurs-salariés
- Synthèse et bilan de la formation

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

distanciel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation à distance, pour partie sous forme de vidéos d'experts pouvant être consultées plusieurs fois et au fil des besoins selon la vitesse d'apprentissage de chacun.e. En compléments des vidéos, des livrets et documents sont intégrés à la formation pour favoriser la mémorisation des savoirs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les connaissances et compétences acquises par chacun des stagiaires seront évaluées au moyen de quizz à la fin des vidéos.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR Auvergne Rhône-Alpes. N° d'organisme de formation : 82420117742

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADDEAR de l'Ain

DURÉE : 1,4 jour(s)

DATE LIMITE : 15/05/2025

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

Pris en charge intégralement par Vivea pour les contributeurs à jour du paiement de leur cotisation. Adhésion à l'ADDEAR demandée pour tous : nous contacter.

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Responsable de stage : Isabelle Mathy

transmission@addear01.fr

ADDEAR de l'Ain

4 allée des Brotteaux

01000 BOURG EN BRESSE

Tel. 04 74 45 25 59

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation. Pas d'équivalence ni de passerelles vers d'autres formations.

SATISFACTION : 95,75%

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
27/05/2025		formatrice Addear 01 Isabelle Mathy
À définir		Audrey MERTENS – Juriste en droit social Yves LE GUAY - coach en relations

humaines, vie de groupe
Émilie CALLOT- coach en ressources
humaines

21/05/2025

Distanciel 01000 Ain

formatrice Addear 01 Isabelle Mathy

THÈMES

Autres

Installation

S'associer / coopérer

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))